



PV du conseil municipal de Soings-en-Sologne

SEANCE DU 24 juin 2026

CONVOCATION DU 18 juin 2026

La convocation du conseil municipal a été adressée individuellement à chaque conseiller, pour la session ordinaire du 24 juin 2026 à 19H, salle du conseil municipal, portant sur l'ordre du jour suivant :

N° délibération	LIBELLE	Domaine	Unanimité	Pour	Contre	Abstention
51/2026	Désignation des membres de la CIID		X			

Présents : Mmes et MM. Lionnel PICHON, Dany JOUSSELIN, Clotilde LOISON, Christophe LAURENT, Jean-Luc BRINET, Pascal JOUSSELIN, Katy PERONNET, Ludovic CARTIER, Etienne GAULTIER, Christelle GIRARDEAU, Marie LE GARREC, Clara RODRIGUES, Sébastien MORISSEAU, Christophe MARTIN,

Absents : Jean-Loup GIMENEZ, pouvoir à Sébastien MORISSEAU
Maryline GENERO, pouvoir à Jean-Luc BRINET
Karine MONIERE, pouvoir à Lionel PICHON
Astrid DEVOUCOUX, pouvoir à Clotilde LOISON
Bastien CARPENTIER, pouvoir à Christophe LAURENT
Le quorum est atteint.

Présents : 14	Représentés : 5	Votants : 19	Absents : 0
---------------	-----------------	--------------	-------------

Ouverture de la séance à 19 h. Le conseil désigne Etienne GAULTIER comme secrétaire de séance.

Clôture du Procès-Verbal de la séance du 27 mai 2026 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité la clôture du PV modifié comme suit :

La subvention à l'association La Farandole a été transcrite à 1 000 euros au lieu de 1 500 euros votés. Une délibération corrective sera prise lors du prochain conseil.

Décision modificative

En raison d'un oubli budgétaire, la caution d'un locataire ayant quitté son logement ne peut être remboursée. Il est nécessaire d'ajouter 2 000 € au compte 165 (dépenses d'investissement), prélevés sur le compte 2135. Adoptée sans opposition ni abstention.

Tarifs des chalets de l'étang Chapitre 2026

Lionel Pichon rappelle que la revalorisation annuelle aurait dû être votée en décembre 2025. Les chalets sont actuellement tous occupés par des travailleurs saisonniers, avec des réservations en place pour toute l'année 2026. Compte tenu de cette marge de manœuvre très limitée, les tarifs 2025 sont reconduits sans modification pour le reste de l'année 2026. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points soulevés en séance : Dany Jouselin relève l'absence de caution pour les saisonniers, alors que des dégradations ont été constatées (sols, escaliers, sanitaires), Christophe Laurent précise que les comptes des chalets ne sont pas déficitaires, Clotilde Loison rappelle que les tarifs touristiques à la semaine sont comparables aux tarifs mensuels des saisonniers.

Une réflexion approfondie sera engagée pour 2027 dans le cadre d'une commission ou d'un comité consultatif dédié à l'avenir du site (attractivité touristique, logement des saisonniers, gouvernance), pouvant être composé dès le prochain conseil et ouvert à des personnes extérieures. Les tarifs seront désormais votés en fin d'année pour l'année suivante.

Participation au Tour du Loir-et-Cher

La commune a accueilli des coureurs du Tour du Loir-et-Cher en avril 2026. Une délibération, prise après coup, entérine la contribution de la commune : 0,15 € par habitant, soit 236.40 euros. Adoptée à l'unanimité.

Les bénévoles signaleurs et les conseillers mobilisés sont remerciés.

Commission de contrôle des listes électorales (CCLE)

Tout conseil municipal installé doit mettre en place une CCLE. La commune ayant présenté deux listes, la commission comprend cinq membres titulaires (trois de la liste majoritaire, deux de la liste minoritaire) et autant de suppléants ; les maire et adjoints et conseiller délégué en sont exclus.

- **Liste majoritaire** : Pascal Jousselin, Katy Peronnet, Étienne Gaultier (titulaires) ; Marie Le Garrec, Astrid Duvoucoux, Ludovic Cartier (suppléants).
- **Liste minoritaire** : Clara Rodriguez, Sébastien Morisseau (titulaires) ; Christophe Martin, Jean-Loup Gimenez (suppléants).

Il s'agit d'une information au conseil, et non d'une délibération. La commission se réunira au moins une fois par an, notamment avant les élections présidentielles de 2027. L'éligibilité d'une conseillère de nationalité européenne a été vérifiée. La composition doit être transmise à la préfecture avant fin juin, c'est le préfet qui valide.

Subventions aux associations

Subventions accordées et reconductions :

- **Aïkido** : maintien.
- **UNCAFN** : 500 → 600 €.
- **Association sportive** : +500 €, désormais présentée en deux lignes (20 000 € pour l'activité + 10–11 000 € pour l'intervenant sportif scolaire, conformément à la convention).
- **Coopérative scolaire (école Léonard de Vinci), Volants Solognots, Comité des fêtes** : reconduites conformément aux années précédentes.
- **Jeunes sapeurs-pompiers** : maintien (plusieurs jeunes de Soings concernés).
- **Chambres de métiers / CFA** : 80 € par élève.
- **Conciliateurs de justice** : 50 €.
- **Souvenir français** : 50 €.
- **Vie Libre (nouvelle demandeuse)** : 50 €, adopté à la majorité (11 voix).
- **Jalmav – « Jusqu'à la mort, accompagner la vie » (nouvelle demandeuse)** : 50 €.

Refus et associations non subventionnées :

- **UDT Danse de Contres**
- **Associations n'ayant pas formulé de demande** : pas de subvention (GIDEG de Sologne, association de pêche de l'étang Chapitre, Amicale de Touraine), à l'exception de l'ADMR et du Téléthon, qui seront relancés.

À traiter ultérieurement : RASED et CFA BTP 37 (nombre d'élèves à préciser).

Associations	Accordé en 2025	Demandé 2026	Accordé 2026
AïKIDO	350.00	350.00	350.00
UNC AFN	500.00	600.00	600.00
Association sportive Football	20000+10500	20000*	20000+11000
Coopérative scolaire	1000.00	1000.00	1000.00
MJC	1 000.00	1000.00	1000.00
La Farandole – APE Soings	1 500.00	1500.00	1000.00
Les Volants Solognots	900.00	900.00	900.00
Comité des Fêtes	1 500 €	1500.00	1500.00
ADMR Saint-Aignan - Selles S/Cher	650 €	Non reçu	A voir plus tard
Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté	200.00	Non reçu	Avoir plus tard
Chambre métiers et artisanat Blois		240€ (3élèves)	240.00
MFR Sorigny	80€ (1 élève)	1 élève	80.00
CFA BTP 37	80€ (1 élève)	1 élève ?	A voir plus tard
LEP Boissay	160€ (2élèves)	3 élèves	240.00
Téléthon	200.00	Non reçu	A voir plus tard
Association conciliateurs de justice	50.00	Non précisé	50.00
CDER (sécurité routière)	402.00€ (48 élèves)	282€ (47 élèves)	282.00
GIDEC de Sologne	37.00	Non reçu	0.00

Souvenir français	50.00	Non précisé	50.00
Amicale de Touraine	200.00	Non reçu	0.00
JSP de Contres	100.00	100.00	100.00
Association de pêche étang chapitre	100.00	Non reçu	0.00
Vie libre		Non précisé	50.00
JALMAL jusqu'à la mort accompagner la vie		50€	50.00
EDT danse Contres		100€	0.00

*+11000€ remboursement du salaire de l'intervenant sportif pour l'école

Cinq conseillers municipaux, personnellement intéressés à l'affaire au sens de l'article L. 2131-11 du CGCT, ne prennent part ni à la présentation, ni aux débats, ni au vote de la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 5 conseillers s'étant retirés, approuve cette délibération par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Classe découverte au Périgord participation des parents

Deux classes (CM1-CM2, enseignantes Karine Boucaut et Anne Chartrain, ont effectué un voyage scolaire au Périgord. Selon la tradition communale, la commune prend en charge 60 % du coût, le reste étant réglé par les familles en plusieurs fois. Le voyage concerne 44 enfants pour un montant total de 18 083,28 €. La part des familles s'élève à 164,39 € par enfant ; deux versements de 50 € ayant déjà été réglés, il reste un solde de 64,39 € par enfant. Le conseil délibère sur le principe de la facturation de ce solde aux familles. Le prénom de l'enseignante mentionné par erreur dans l'ordre du jour (Nathalie) sera corrigé.

Questions diverses – état d'avancement des projets

- **Règlement intérieur du conseil** : Maryline Généro indique qu'un groupe de travail (Étienne Gaultier, Sébastien Morisseau, Ludovic Cartier et Karine Monière) a été constitué pour rédiger le règlement intérieur, obligation légale non remplie par la municipalité précédente. Rédaction durant l'été, relecture début septembre, présentation au conseil fin septembre.
- **Communication (Karine Monière)** : un panneau lumineux a été retenu parmi trois devis ; il sera implanté place des Ocrelines (près du passage clouté et de l'église), visible des quatre axes d'entrée du bourg. La signature du devis est nécessaire pour lancer les demandes de subventions (région, département).
- Des enceintes pour les associations entrent dans le budget prévu.
- Reprise du site internet (avec Étienne Gaultier), Facebook (Marie Le Garrec),
- Soings Info et Panneau-pocket sont de nouveau mis à jour régulièrement
- **Sécurité à la RASPA (Maryline Généro)** : plusieurs incidents récents (vol avec intrusion dans le logement d'une résidente, la maison de santé). Des plaintes ont été déposées et la gendarmerie s'engage à des rondes nocturnes.
- Projets selon devis : extension de la vidéoprotection (société Dixys, présentation en commission préfectorale), caméras dans les parties communes, serrures connectées, signalétique. Clotilde Loison et Lionel Pichon signalent des regroupements nocturnes suspects (consommation de substances) au parking de la maison de santé et au parc.
- Ces incidents sont inédits depuis la création de la RASPA (vers 1980).
- **Mutuelle municipale (Maryline Généro)** : projet de mutuelle pour les retraités à la demande d'administrés. AXA propose une réduction de 20 % sur les cotisations. La municipalité organise seulement la mise en relation (pas de contrat avec AXA). Réunion de présentation le 18 juin à 15h, salle des associations ; adhésion libre.
- **Parcours de santé (Maryline Généro)** : La liste des agrès du futur parcours de santé est la suivante :
 - Un vélo elliptique,
 - un surfeur simple
 - un appareil de musculation push-pull
 - une échelle horizontale
 - une poutre de 2 mètres
 - deux barres parallèles simples

- des barres doubles
- un pédalier de banc.
- un banc vestiaire

Chaque agrès sera muni d'un panneau de conseils d'utilisation et d'un flashcode pour des explications plus détaillées sur les muscles à faire travailler. Devis : 19 860 € TTC (budget prévu 20 000 €), remise de 700 € incluant le passage d'un laboratoire de conformité. Le département ne subventionne pas ; recherche d'autres financements en cours. L'emplacement (parc ou stade) sera soumis à une concertation citoyenne (flyers et boîte aux lettres, idée de Karine Monière, boîte réalisée par la commission jeunesse avec Marie Legarrec). Contrat de maintenance à prévoir dès 2027 (environ 500 € par an pour la maintenance et 500€ par an pour le contrôle annuel par un organisme agréé).

- **CCAS (Maryline Généro) :** la première réunion a eu lieu. Le registre des personnes vulnérables ne compte que 5 noms. Une affiche conçue pour ne pas être stigmatisante, sera diffusée prochainement.

- **Commerces et bâtiments communaux (Dany Jousselein) :**

Demande de la part de la pédopsychiatre de diviser la salle d'attente en deux pour obtenir un local isolé pour son assistantes (devis en cours, un complément d'information est demandé au Dr Bodin)

Visite des commerces :

- tabac-journaux (dégradations mineures ; problème de débit d'eau à voir avec la SAUR) ;
- boucherie-charcuterie (prises non conformes, carrelage endommagé, bac de lavage à doubler, étagères bois à remplacer par de l'inox – devis demandés
- sanitaires du parc (rénovation complète : WC hommes et femmes, portes, lavabo, toiture, éclairage automatique, mise en hivernage ;
- **Cimetière (Dany Jousselein) :** mise en service du logiciel de gestion (déjà acquis, jamais utilisé) ; extension possible sur le terrain communal adjacent ; installation d'au moins deux bancs dans le cimetière plus des sièges amovibles pour les cérémonies ; réorganisation des poubelles (séparation pots / végétaux) ; numérisation des tombes
- **Skate-park et podium (Dany Jousselein) :** planchers pourris et dangereux ; site fermé, mais des jeunes continuent de le fréquenter. Devis de la menuiserie Gatine (~1 000 €, main-d'œuvre comprise) pour remplacer les plateformes. Travaux engagés rapidement.
- **Sécurisation des entrées de bourg (Dany Jousselein et Jean-Luc BRINET) :** plaintes récurrentes sur les excès de vitesse ; Discussion en cours : chicanes provisoires, feux pédagogiques. Cartographie et planification avec consultation des habitants. Réunion avec l'ATD41 le 30 juin.
- **Voirie et travaux (Jean-Luc Brinet) :**
 - goudronnage de la ZA de Mur-de-Sologne (devis 31 000 € contre 70 000 € budgétés, grâce à un groupement avec les artisans), travaux début juin ;
 - achat d'un chenil (emplacement temporaire derrière le hangar communal) ;
 - réunion du SIEEOM le 21 mai (Le tri sélectif à domicile est une priorité, il est prévu en 2027-2028) ;
 - entretien avec le responsable des employés communaux (plannings, habilitations, fiches de travaux) ;
 - re-balisateur des chemins de randonnée par des bénévoles ;
 - demandes d'expertise (ralentisseurs, inventaire des routes et chemins, matériel technique).
- **Finances et développement durable (Christophe Laurent) :**
 - budget de la Communauté de communes en réduction (1 M€ d'économies demandées aux communes membres mais subventions maintenues pour l'apprentissage, le mobilier/immobilier d'entreprises et certains projets communaux) ;
 - éclairage public par secteur (52 panneaux), (économies LED à présenter au prochain conseil), des zones sont de nouveau éclairées toute la nuit à but de sécurité (rue de la sauvée et la salle des fêtes) harmonisation des fournisseurs ; panneaux solaires envisagés sur les bâtiments communaux (modèles coopératifs à l'étude).
 - Commission développement durable le 13 juin.
- **Rénovation de la cour d'école (Clotilde Loison) :** projet du maître d'œuvre Sativa à 386 000 € HT. Après analyse, ajustements proposés (-62 000 € de suppressions, +53 000 € d'ajouts, économie nette ~9 000 €) orientant le projet vers les usages des enfants (structure de jeux centrale, tables de jeux, pergola sur la table de ping-pong, parcours musical/sensoriel, essences d'arbres rafraîchissantes). Travaux prévus pour l'été 2027

La passerelle de la garderie, en très mauvais état, est traitée séparément en urgence (travertin proposé, second devis attendu).

Subventions potentielles : 97 000 à 200 000 € ; reste à charge estimé ~200 000 €.

Calendrier : commission école le 30 mai, réunion avec les enseignantes le 5 juin, échanges avec Sativa durant l'été et en septembre, projet final présenté avant fin octobre. Travaux visés : vacances scolaires 2027.

- **Mobilier urbain (Lionel Pichon)** : renouvellement prévu (bancs dégradés du parc, nouveaux bancs au cimetière pour les cérémonies, sièges amovibles) ; achat groupé envisagé pour optimiser les coûts.
- **Prochain conseil** : Lionel Pichon propose de retenir le principe du dernier mercredi du mois. Prochaine séance fixée au 24 juin.

Échéances à retenir

- Commission école : 30 mai.
- Réunion avec les enseignantes : 5 juin.
- Travaux de goudronnage de la ZA de Mur-de-Sologne : début juin.
- Commission développement durable : 13 juin.
- Réunion de présentation de la mutuelle AXA : 18 juin, 15h.
- Réunion ATD41 (voirie / ralentisseurs) : 30 juin.
- Transmission de la composition de la CCLE à la préfecture : avant fin juin.
- Présentation du projet final de la cour d'école : avant fin octobre 2026.
- Prochain conseil municipal : 24 juin.

Questions en suspens

- Emplacement définitif du parcours de santé (parc ou stade), soumis à concertation.
- Avenir du site de l'étang Chapitre (commission à constituer).



Création d'un comité consultatif pour l'Etang Chapitre

Ce comité, évoqué lors de la dernière séance, va réunir des élus et des membres extérieurs au conseil municipal, associés en raison de leurs compétences sur le sujet. Monsieur le maire expose qu'il n'a pas encore été créé pour prendre le temps de fédérer des compétences un peu transverses du conseil municipal. En 2020, les chalets avaient encore un peu une activité touristique. Sur les 10 chalets, 1 est réservé au relogement en urgence pour les habitants de la commune. Il faut se pencher sur leur avenir. Doit-on redévelopper une zone touristique ? c'est important pour l'attractivité de la commune, mais selon quelles modalités ? A quel coût ? Et avec quels financements ? Il faudra alors trouver une nouvelle réponse à l'hébergement des travailleurs saisonniers. Le comité devra faire un état des lieux (fréquentation/ Tarifs/ Travaux à réaliser) et évaluer quels délais il se donne pour la présentation des premiers résultats.

Sont volontaires : Dany Jousselin, Marie Le Garrec, Christophe Martin, Lionnel Pichon, Christophe Laurent, Karine Moniere, Flavien Delta, Rémi Le Garrec, Alexis Buron.

Il serait peut-être bien d'y inviter aussi 1 ou 2 employeurs de saisonniers ?

La mairie diffusera un appel à candidatures en juillet via Panneau Pocket, réponses attendues fin août, intégration par ordre d'arrivée (nombre limité de personnes). La première réunion est envisagée fin août/début septembre, avec pour objectif la présentation des travaux de ce comité lors d'une réunion de conseil pour fin 2026

Tirage au sort des jurés d'assises

La liste annuelle du jury criminel pour l'année 2027 compte 259 jurés, répartis par commune ou communes regroupées, à raison d'un juré pour 1300 habitants. Dans chaque commune, le maire, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, tire au sort publiquement à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par arrêté préfectoral (1). Donc, pour la commune de Soings : 3.

Les personnes tirées au sort doivent obligatoirement avoir leur domicile ou résidence principale dans le département. Après tirage au sort, les personnes suivantes ont été désignées :

- M. Michel BOUTON
- M. Francisco ALEGRIA
- M. Franck REVERCHON

Tour du Loir-et-Cher 2027

L'année prochaine, comme chaque année, une boucle se déroulera sur le territoire de la Communauté de Communes, qui demande aux communes membres de se manifester si elles souhaitent être ville départ ou arrivée pour cette étape. Les communes non retenues pour 2027 pourraient l'être l'année suivante. Le conseil municipal exprime à l'unanimité le souhait d'accueillir l'arrivée.

Désignation des membres de la CIID

L'article 1650 A du Code Général des Impôts prévoit l'institution d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, dans un délai de deux mois à compter du renouvellement général de l'assemblée délibérante, à partir d'une liste de contribuables proposée par délibération du Conseil communautaire.

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale uniquement en ce qui concerne les locaux professionnels, tandis que les Commissions Communales des Impôts Directs (CCID) sont chargées des locaux d'habitation.

A chaque renouvellement du Conseil communautaire, la CIID participe à la mise à jour des paramètres d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels avec la définition des secteurs d'évaluation et de la grille tarifaire par catégorie de locaux.

Tous les deux ans, la CIID a la possibilité d'intervenir pour proposer l'instauration d'un coefficient de localisation afin de modifier la valeur locative des locaux professionnels situés sur des parcelles disposant de conditions particulières.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- être âgés de 18 ans révolus ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres (taxes foncières et d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le processus de désignation est un mécanisme en trois temps :

1. L'organe délibérant de chaque commune membre propose à l'EPCI une liste de contribuables en nombre suffisant (**au minimum un** par commune et au maximum trois afin d'assurer une représentation équilibrée du territoire) ;

2. Sur cette base, l'organe délibérant de l'EPCI dresse une liste de contribuables qui doit comporter 40 noms (20 pour les commissaires titulaires et 20 pour les commissaires suppléants), étant entendu que l'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative et ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant.
3. Après vérification des conditions requises, le directeur départemental des finances publiques désigne sur cette liste les 10 commissaires titulaires ainsi que les 10 commissaires suppléants. Il informe ensuite le Président de l'EPCI, chargé de notifier la décision aux commissaires retenus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de proposer Christophe Laurent et Dany Jousselin.

Projet d'aménagement de la cour d'école suite au dernier conseil d'école

Clotilde Loison donne compte-rendu de la dernière réunion avec les enseignantes. Le seul point d'opposition portait sur le projet de structure centrale de jeux. La structure répond aux normes en vigueur et elle est pourvue d'ouvertures qui rendent la surveillance facile à réaliser. Il a aussi été demandé plus d'arbres de haute tige, plutôt que des arbustes, pour fournir de l'ombre, ainsi qu'un local pour stocker du matériel de bricolage, ainsi que des tables pour le jeu (dames, échecs...) plutôt que celles en pierre. Ce dossier est à caler au plus vite, pour pouvoir lancer les demandes de subventions dès septembre. Intégration au projet de la récupération des eaux de pluie (pour direction vers citerne existante) Le projet sera finalisé avant le 15 juillet pour envoi au bureau d'études avec les modifications. Les demandes de subvention doivent être déposées avant fin septembre.

Projet d'informatisation du cimetière

Dany Jousselin informe le conseil d'un rendez-vous avec l'entreprise Gescime, qui propose la numérisation du cimetière, des concessions et des emplacements, un état des lieux et 6H de formation au logiciel de gestion des concessions (pour 5 personnes) pour 5600€TTC, plus environ 1000€ de redevance annuelle. Sébastien Morisseau indique que l'entreprise Elabor propose aussi des logiciels dans le même domaine, ce qui permettrait d'obtenir un devis comparatif.

Par ailleurs, le terrain jouxtant le cimetière et censé permettre son futur agrandissement n'appartient pas du tout à la commune.

Questions diverses

Le bureau du conseil municipal : Monsieur le maire rappelle qu'il est constitué du maire, de ses adjoints et du conseiller délégué. Il gère les affaires courantes, examine les devis, les compte-rendu des travaux des commissions...Il se réunit le jeudi à 8H30.

Rappel sur les commissions facultatives : Monsieur le maire rappelle qu'elles n'ont pas de budget propre. Elles travaillent sur un projet précis et le chiffrant, puis il sera ou non approuvé en Conseil Municipal. Les échanges doivent s'effectuer dans le respect et avec courtoisie. Les discussions doivent être sereines et constructives. Le travail et la réflexion ont lieu en continu. La limite de l'exercice sera la disponibilité des membres. C'est pourquoi la fréquence des réunions doit être adaptée au sujet et s'ajustera avec le temps.

Actualités voirie : Jean-Luc Brinet présente au conseil des photos des travaux de goudronnage de la voie de la zone Artisanale. Il présente ensuite des photos des chemins de randonnées. Sur l'une d'elles, un ponton endommagé a été refait par la commune de Mur-de-Sologne, car il est situé en limite de communes et que la dernière réfection avait été assurée par la commune de Soings.

Jean-Luc Brinet et Monsieur le maire présentent le compte-rendu de la réunion avec l'Agence Technique Départementale, qui a visité la commune et va nous aider à réaliser une étude de fréquentation routière pour pouvoir proposer des solutions de ralentissement de la circulation. Cette visite a été l'occasion de constater que

pour les entrées de Bourg, notamment Route de Contres, de Mur et de Selles, il y a des choses à faire : la déviation Poids lourds n'est pas bien fléchée, Route de Contres, il faudrait séparer la circulation piétonne de celle des véhicules, le carrefour de la Route des Travers Chiens et de la Route de Mur est dangereux, il faudrait poser un miroir. Des tracés d'interdiction de stationner ont été réalisés cette semaine par les services techniques. L'ATD va fournir également des études sur les routes communales, qui seront aménagées également.

Actualités Santé-Solidarité-Raspa : Maryline Généro étant absente, c'est Monsieur le maire qui donne lecture des éléments qu'elle a préparés pour l'information du conseil municipal.

A la maison de santé, 3 cabinets sont non-loués à ce jour. Une cardiologue en recherche de cabinet a visité la MSP. Elle aurait besoin d'un deuxième cabinet pour son assistante médicale. Clotilde Loison explique que cette installation n'est pas possible car contraire au contrat de soins qu'elle a signé avec l'ARS. L'installation d'un spécialiste à temps plein n'est pas possible dans le cadre d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), dont le projet de santé signé avec l'ARS et la CPAM est centré sur les soins primaires et les médecins généralistes. En revanche, l'accueil ponctuel d'un spécialiste (une journée par semaine) est envisageable.

En ce qui concerne les travaux pour créer un local pour l'assistante médicale de la pédo psychiatre, un devis sera fait demain par un artisan.

Pour la porte automatique : elle date de 2022, mais c'est du matériel en fin de carrière, non réparable. Il faut changer une carte électronique. Un autre devis est demandé.

A la Raspa, le personnel incite les résidents à utiliser la pièce rafraîchie. Un projet de pose de films d'isolation thermique sur les baies vitrées des couloirs est en cours. Deux logements sont libérés en raison du transfert de résidents vers des EHPAD.

Il est urgent de lancer un appel d'offres pour recruter un cabinet d'évaluation externe, qui devra rendre sa copie pour la fin de l'année 2026. Une évaluation de la RASPA doit être réalisée avant le 31 décembre 2026 (tous les 5 ans, avec un report déjà accordé en raison des élections).

Actualités développement durable :

Christophe Laurent fait le point sur le SIAEP. En ce qui concerne les analyses d'eau, la présence en faible quantité de chlorothalonil est à surveiller, dans la perspective d'une évolution des taux de référence. Le SIAEP devra engager une étude technique pour traiter ce problème.

D'autre part, le SIAEP mélangeait son eau avec celle de Mur de Sologne, qui ne souhaite plus le faire. Une autre interconnexion est à l'étude.

Enfin, l'épandage des boues risque également d'être remis en cause, ce qui obligerait soit à trouver un deuxième lieu d'épandage, soit à traiter les boues selon une autre technique.

Un incendie récent sur le site de traitement des déchets a provoqué une colonne de fumée de 250 mètres. Après analyses, il n'y a pas eu d'impact sur le sol et les eaux. Des prélèvements sur les fumées ont également été réalisés.

Par ailleurs, une extension de 30 hectares est prévue à partir de 2030. La taxe communale de 1,5€ la tonne enfouie sur le site de Soings serait portée à 2€ la tonne ce qui donnera lieu à une délibération lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Les premières pistes de la commission du développement durables portent sur :

- L'énergie solaire pour alimenter des climatisations dans les bâtiments communaux.

La commune est en situation de sous-équipement (aucune énergie renouvelable, sauf les panneaux de la maison médicale dont la production part chez EDF). Un plan à 5 ans est en cours d'élaboration pour installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (mairie, école, maison des associations, etc.) et envisager des climatisations réversibles (priorité : RASPA, école).

- La méthanisation : le projet sur les sites de Storengy n'existe plus

- L'éolien : un projet est toujours à l'étude sur une commune voisine, bien que peu adapté à la région
- La récupération des eaux de pluie : une seule cuve de récupération est installée aux services techniques. Il faut que le projet de végétalisation de la cour de l'école prévoie le raccordement des bâtiments de l'école vers cette cuve.
- Vignes en friche : la Communauté de Communes demande à ses communes membres d'agir sur le sujet car des vignes en friche représentent une nuisance (maladies, incendie...) sur la commune, cela représente 6 hectares.

En ce qui concerne la question du stationnement des habitants sur le trottoir devant chez eux, il est rappelé que c'est interdit, même si à certains endroits il peut exister des places de stationnement à cheval sur le trottoir.

Rencontre du 11 juin avec M. Guillot, directeur de Storengy : les performances du site de Soings sont beaucoup trop pauvres et le démantèlement des installations va avoir lieu selon le calendrier suivant :

- 2026 : sondages
- 2027 : modification des interconnexions Natran
- 2028 : premiers travaux de surface
- Entre 2027 et 2030 : fermeture des puits. Les échanges sont en cours avec la DREAL

Le foncier sera alors disponible à l'achat. Sera-t-il alors dans l'intérêt de la commune de se porter acquéreur ? Ces sites déjà partiellement équipés pourraient recevoir des centrales photovoltaïques.

Actualités information et communication :

Monsieur le maire informe le conseil des travaux de cette commission. Sur le site web, le trombinoscope des élus est mis à jour, il reste des rubriques à compléter. Le Soings Info avec les congés des commerçants est en cours de parution et l'agenda annuel est à modifier et à relire.

Actualités de la commission vie associative, culturelle et sportive :

- Le mercredi 1^{er} juillet à 18H30 aura lieu la visite des nouveaux locaux associatifs.
- Le 14 juillet aura lieu au stade selon le même format que d'habitude, avec diffusion du match de Coupe du monde de football avant le feu d'artifice
- Mardi 7 juillet, diffusion d'un film dans le cadre de l'opération Ciné Plein Air, avec une animation en 1^{ère} partie
- Jeudi 16 juillet, concert de the Brooks, sur l'esplanade de la salle des fêtes

Canicule :

Clotilde Loison présente un diagramme sur la comparaison canicule 2003/canicule 2026

Départ à la retraite de Catherine

Christelle Girardeau rappelle que Catherine, la fleuriste qui fournissait la commune pour toutes ses manifestations, part à la retraite. Elle a interrogé un élu de Mur-de-Sologne, où est installée cette commerçante, pour savoir si la commune envisageait d'organiser une petite cérémonie pour l'occasion, afin que Soings y participe aussi.

Au moment du conseil, nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Prochaine réunion de conseil municipal :

En raison des vacances d'été, la prochaine réunion aura lieu le mercredi 2 septembre à 19H.

Permanences des élus en mairie :

Le samedi matin, ces permanences reçoivent jusqu'à 4 ou 5 administrés et vont être maintenues. Tous les élus sont invités à y participer. A partir de début juillet, le téléphone d'astreinte sera confié à un élu par semaine et le numéro sera communiqué avant les vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21H15

Le secrétaire de séance,



GAULTIER Etienne

Le Maire,

**Le Maire,
Lionnel PICHON**

